



CAP DE MUTATION ET DE PREMIÈRES AFFECTATIONS DES IP DU 14 JUI 2018

Madame la présidente,

C'est avec une joie non dissimulée que nous assistons à cette CAP aujourd'hui.

Joie oui, ce mot n'est pas déplacé.... car que seront les CAP de demain ?

A la lecture du dernier compte rendu du conseil des ministres nous pouvons avoir collectivement quelques craintes, alors profitons ensemble de ce moment de dialogue constructif, serein et intelligent !!!

En effet, il est annoncé « (...) *l'allègement des commissions administratives paritaires afin d'accélérer les procédures d'affectation des agents et permettre une gestion plus fluide et proche du terrain ;* »

Selon la définition du Larousse, le fait d'alléger signifie enlever à quelque chose une partie de son poids, de sa charge.

Madame la présidente, le fait de dialoguer à propos de la situation des collègues est-il une charge ? Le fait de vous indiquer les questionnements, les doutes de votre population de cadres supérieurs est-il un poids ?

Si comme cela se dit, le dialogue ne porte que sur les situations difficiles, comment allez-vous faire pour prioriser, apprécier et départager ces situations au regard des postes offerts ?

Même si le dialogue social venait à être « allégé » le SCSFiP préfère vous prévenir, il restera attentif, actif, et revendicatif de tout ce qui pourrait mettre en péril la situation et la carrière de l'ensemble des IP, AFIPA, AFIP et AGFIP de notre maison.

Nous ne savons pas aujourd'hui ce que sera demain.

Ce que nous savons en revanche, c'est que la Direction Générale voudra des cadres supérieurs mobilisés pleinement pour accompagner tous les changements qui se profilent.

Mais sera-t-elle en mesure de donner l'assurance à ses cadres que leur carrière sera à la hauteur de l'engagement qu'on leur demande ?

Le SCSFiP ne le croit pas et vous demande Madame la présidente de répondre à cette unique question : **comment allez-vous assurer une carrière digne aux inspecteurs principaux ?**

Nous le rappelons, 345 inspecteurs principaux entrent sur la plage d'appel de la sélection AFIPA et la Direction générale veut arbitrairement maintenir un volume de recrutement identique aux années précédentes, sacrifiant ainsi le taux de promotion de manière scandaleuse !

Pourtant Madame la présidente, vous pourriez facilement satisfaire à maintenir un taux de promotion décent en répercutant le doublement du volume de candidats sur le volume de recrutement et faire une promotion de 160 AFIPA !

Et tout ça ... sans création d'emploi mais simplement en détachant 80 AFIPA sur des postes CSC qui libéreraient d'autant des postes administratifs offerts à la nouvelle promotion.

Sans cela, la direction générale sacrifie toute une génération d'IP pour le reste de leur carrière.

Nous vous l'avons déjà dit mais visiblement la DGFIP n'en a cure !

C'est une nouvelle déception pour les inspecteurs principaux, comment compter vous les motiver ? les mobiliser ? pouvez-vous nous donner des solutions concrètes pour que nous puissions leur répondre ?

Plus particulièrement sur cette CAP, nous nous satisfaisons du déplacement des gels qui donne de la respiration au mouvement 2018, cependant quid sur le long terme ?

Nous prenons acte également du taux de satisfaction qui semble s'améliorer cette année mais restons vigilant !

Cela dit , l'avenir reste obscur au regard des restructurations du réseau, de l'absence de visibilité sur nos missions et d'absence de GPEEC. Madame la présidente, cela fait longtemps que vos cadres supérieurs sont dans le tunnel, ils aimeraient bien apercevoir la lumière.

Enfin, nous avons particulièrement apprécié la collaboration du bureau RH1B dans la préparation en amont de cette CAP et l'attention portée sur les nombreuses situations évoquées qui ont pu trouver solution ou explication.